

Questions orales

ON DEMANDE QUE LE CABINET PRENNE LA DÉCISION

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre des Finances, mais je voudrais dire tout d'abord qu'il a raison de signaler l'hypocrisie du parti libéral qui a accordé un milliard de dollars à Dome Petroleum sans consulter du tout le Parlement.

M. Penner: Gardez vos sermons pour dimanche, Ed.

M. Broadbent: J'ai touché une corde sensible, monsieur le Président.

Le 17 octobre, le ministre des Finances a déclaré à la Chambre, au sujet de la transaction de Gulf Canada, que le Cabinet en avait longuement discuté étant donné l'importance de cette transaction. S'il a fait cette remarque au sujet de la vente de Gulf, peut-il nous assurer que cette décision sera prise par l'ensemble du Cabinet puisque près de 2,4 milliards de dollars de deniers publics sont en jeu et que lorsque le Cabinet aura pris une décision, contrairement au gouvernement libéral précédent, il la soumettra au Parlement?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député devance les événements. Deux sociétés du secteur privé sont en discussion aujourd'hui. D'après nos renseignements, et c'est dans les journaux de ce matin, deux autres sociétés seront peut-être sur les rangs. Cependant, elles n'ont pas encore pris de décision.

Nous n'avons pas encore reçu de propositions précises de l'une de ces sociétés, de sorte que nous n'avons pas de décision à prendre. Pour l'instant, il n'y a encore rien de concret. Toutes sortes de questions hypothétiques sont posées à la Chambre, mais tant que nous ne recevrons pas de demandes précises, nous ne pourrions pas prendre de décision.

ON DEMANDE UNE GARANTIE DE PROPRIÉTÉ CANADIENNE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, nous voulons que le gouvernement s'engage à soumettre la question à la Chambre.

Selon un article paru récemment dans le *Financial Times* de Londres, on a déjà négocié une entente en vue de vendre la société Dome à une entreprise étrangère. Que cette nouvelle soit vraie ou non, cela ne change rien à ma question.

• (1430)

Le ministre peut-il donner l'assurance à la Chambre que ces importantes réserves pétrolières resteront aux mains des Canadiens? En outre, étant donné que des millions de dollars de deniers publics sont en cause, veillera-t-il à soumettre cette décision au Parlement du Canada?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député dit avoir lu dans un article de journal que l'entente a été conclue. Je puis lui assurer qu'à 12 h 30 aujourd'hui, ce n'était pas encore fait. C'est pourquoi toutes ces questions sont purement hypothétiques.

Le député dit que nous devons soumettre la transaction à la Chambre ou au Cabinet. Nous ne savons pas encore s'il y aura une transaction et nous ne savons pas non plus quel rôle le gouvernement du Canada y jouera.

Le député ajoute que la société acheteuse doit être canadienne et que nous devons veiller à ne prendre aucune décision en matière de deniers publics qui puisse procurer un avantage quelconque. Le député n'a pas l'air de savoir ce qu'il veut. C'est pourquoi je lui conseille d'attendre, de faire preuve de patience et de comprendre les circonstances de cette affaire avant de commencer à présenter toutes ces requêtes.

M. Broadbent: Monsieur le Président, nous savons ce que nous voulons, mais nous craignons que le gouvernement ne cherche encore une fois à brader le Canada, ce à quoi nous nous opposons.

ON DEMANDE QUE LA DÉCISION SOIT SOUMISE AU PARLEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question est très simple. Le ministre voudrait-il donner à la Chambre l'assurance qu'on ne laissera pas Dome tomber entre des mains étrangères? Parce que 20 000 emplois et 2,4 milliards de l'argent des impôts sont en cause, voudrait-il aussi garantir au Parlement, aux représentants élus de la population, que la décision, une fois prise, leur sera soumise?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je ne peux pas donner cette assurance parce que j'ignore quelle sera la transaction.

Des voix: Et alors?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Des députés s'écrient «et alors».

M. Broadbent: Quand vous conclurez le marché, venez-nous en parler.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Que le député s'arrête à penser qu'il ne s'agit de rien d'autre que de conjectures. Nous ne savons pas si une société étrangère négociera un marché avec Dome Petroleum. Nous ne savons pas si une concession fiscale sera demandée. Tant que nous ne saurons pas à quoi nous en tenir, il ne sert à rien de répondre avec précision à des questions hypothétiques.